



Communiqué de **PRESSE**

Javené, le mardi 26 juin 2018,

Formation aux professions de santé Inauguration du nouvel institut de Fougères-Javené

En charge des formations sanitaires et sociales, la Région Bretagne est très attachée à offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux étudiants de ces filières. Elle a achevé en fin d'hiver, la construction du tout nouvel institut de formation aux professions de santé (IFPS) de Fougères-Javené qui a été officiellement inauguré par Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, le mardi 26 juin, en présence, notamment, de Louis Feuvrier, Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Fougères, et Bernard Marboeuf, Président de Fougères Agglomération.

Jusqu'alors situés dans l'enceinte du centre hospitalier de Fougères dont ils dépendent, les 3 instituts de formations paramédicales (soins infirmiers, aides-soignants et ambulanciers) ont été délocalisés à Javené.

Acté en toute fin d'année 2013, le projet répondait à un double enjeu : libérer de l'emprise foncière pour le centre hospitalier et moderniser les locaux d'enseignement. Devant trouver une nouvelle implantation pour ces instituts de formation, la Région a alors fait le choix de les rapprocher d'autres formations supérieures fougéraises (notamment celles dispensées par la CCI) dans le parc d'activités de la Grande Marche, favorisant ainsi les liens entre structures de formation et entre étudiants. Les élèves de l'IFPS ont pris possession des nouveaux locaux en **mai** dernier.

Bâtiment fonctionnel pour une pédagogie optimisée

Pouvant accueillir **250 étudiants et stagiaires** des formations en soins infirmiers, aides-soignants et ambulanciers, le bâtiment a été conçu et équipé pour apporter **confort** et optimisation des conditions d'apprentissage.

Sont répartis en **2 niveaux**, sur **2 400 m² de planchers** :

- ◇ au rez-de-chaussée : un hall d'accueil qui dessert un **grand amphithéâtre de 120 places**, accessible depuis les 2 niveaux, le **CDI**, l'administration, le pôle formateur et un espace de détente, pour les étudiants, qui ouvre sur une terrasse extérieure.
- ◇ À l'étage : **10 salles de cours** dont certaines sont **modulaires**, un petit amphithéâtre de 60 places, deux grandes salles de 60 places, des **salles de simulation** organisées comme des chambres d'hôpital pour des



© Mostini-Mostini

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

conditions réelles d'exercice et équipées d'un système vidéo. Il permet de filmer les élèves qui exécutent des exercices pratiques et de retransmettre, en direct ou en différé, les images auprès des autres étudiants, créant davantage d'interactions et de liens entre pratique et cours théoriques.

L'établissement est également équipée d'une **plateforme numérique** et d'un module de **visioconférence** permettant des échanges performants avec l'Université de Rennes 1, à laquelle l'IFPS est rattaché. Ces équipements permettent l'enregistrement des cours afin d'en retravailler des séquences ultérieurement ou d'en envoyer des extraits.



Bâtiment bioclimatique & architecture contemporaine

Conçu par le cabinet d'architecte morlaisien **Mostini-Mostini**, l'équipement est entièrement **financé par la Région**, pour un montant total de **6,5 M€**. L'architecte a su répondre aux exigences de la Région à savoir : un bâtiment **éco-construit, performant en matière énergétique** et permettant une gestion quotidienne économe.

D'architecture contemporaine, le bâtiment, très compact, a une forme rectangulaire. Il est doté d'un **patio** et de **deux larges capteurs de lumière en toiture** qui permettent de privilégier la lumière naturelle. Ces deux puits de lumière alimentent une galerie (atrium) bioclimatique qui jouera un rôle de « serre » ou de « cheminée » selon la saison.

Orientation **Nord-Sud**, isolation par l'extérieur, étanchéité à l'air, brise-soleil, ventilation double-flux, éclairage sur détection, LED, lumière naturelle privilégiée... : les exigences de la réglementation thermique

L'IFPS Fougères-Javené en quelques chiffres

- ◇ **3 instituts de formation** : IFSI (soins infirmiers) d'une capacité de 150 étudiants (formation de 3 ans soit 50 étudiants par niveau), IFAS (aides-soignants) avec 30 places en cursus continu et 10 en cursus partiel (VAE, formations passerelles...), IFA (ambulanciers) d'une capacité de 30 élèves répartis en 2 sessions de 630 h (moins de 6 mois). L'IFA délivre également des formations d'auxiliaires ambulanciers (70h) à 30 personnes par an.
- ◇ **220 étudiants** encadrés par une équipe de **17 personnes** : la directrice, Véronique Dreyer, 11 cadres de santé formateur, 4 agents administratifs et 1 agent technique.

2012 sont largement dépassées pour s'approcher au plus près des critères d'un bâtiment **à énergie positive**.

En chiffres, cela se traduit par une consommation d'énergie primaire attendue de 39 kWh/m²/an dont une consommation de chauffage inférieure à 15 kWh/m²/an (ce qui correspond au niveau passif du label PHPP).

Côté matériaux, la sobriété et la pérennité sont privilégiées : voiles et allèges en **béton**, bardage en **bois Douglas**, menuiseries **alu, verres** avec traitement des incidences solaires, le tout sur une variante de teintes discrètes autour du bois naturel, du gris, de l'anthracite et du vert tendre.

Sur un espace paysager d'un hectare

La Région a fait le choix d'implanter le nouvel IFPS dans le **parc d'activités de la Grande Marche** à Javené afin de l'intégrer dans un véritable pôle regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur, puisque la CCI y dispense déjà des formations (en maintenance des systèmes, hôtellerie-restauration, développement commercial).

L'institut de formation des professions de santé de Fougères-Javené dispose désormais d'un **espace de 10 430 m²**. Un travail important a également été mené pour s'assurer de sa **bonne intégration paysagère**. Les haies paysagères ont été implantées dans la continuité de l'existant et l'ensemble des parkings ont été aménagés comme un **parc paysager** desservi par une **allée piétonne**. L'ensemble du site et du bâtiment est **entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite**.

Les travaux et le nouveau bâtiment

- * 16 mois de travaux, débutés fin octobre 2016
- * Surface du terrain : 10 432 m²
- * Surface plancher : 2 398 m²
- * Budget : 6,5 M€ financés par la Région dont 5,2 M de travaux
- * Maîtrise d'ouvrage : déléguée par la Région Bretagne à SemBreizh
- * Maître d'œuvre (MOE) : Mostini-Mostini-Morlaix
- * Les entreprises intervenantes :
 - * Études/conseils : OTEIS - ISATEG-St Grégoire (MOE cotraitant), Yves Herno Acoustique-Bruz (MOE cotraitant acousticien), Michel Collin-Plufur (MOE cotraitant paysagiste), Dekra Industrial SAS-Vern-sur-Seiche (contrôle technique), Bureau Cobati Rennes (S.P.S.), Cap Terre /Groupe Betom-Rennes (AMO Qualité environnementale),
 - * Travaux : ID Verde-Le Rheu (aménagement extérieur), Colas-Domloup (Voirie, réseaux), Legendre-Rennes (clos-couvert), Heude Bâtiment-Erneé (finitions), CSA-St Briec (Chauff., ventil., plomberie), Eiffage énergie (électricité), ABH-Pacé (ascenseur), VIDELIO - IEC-Rennes (visioconférence).